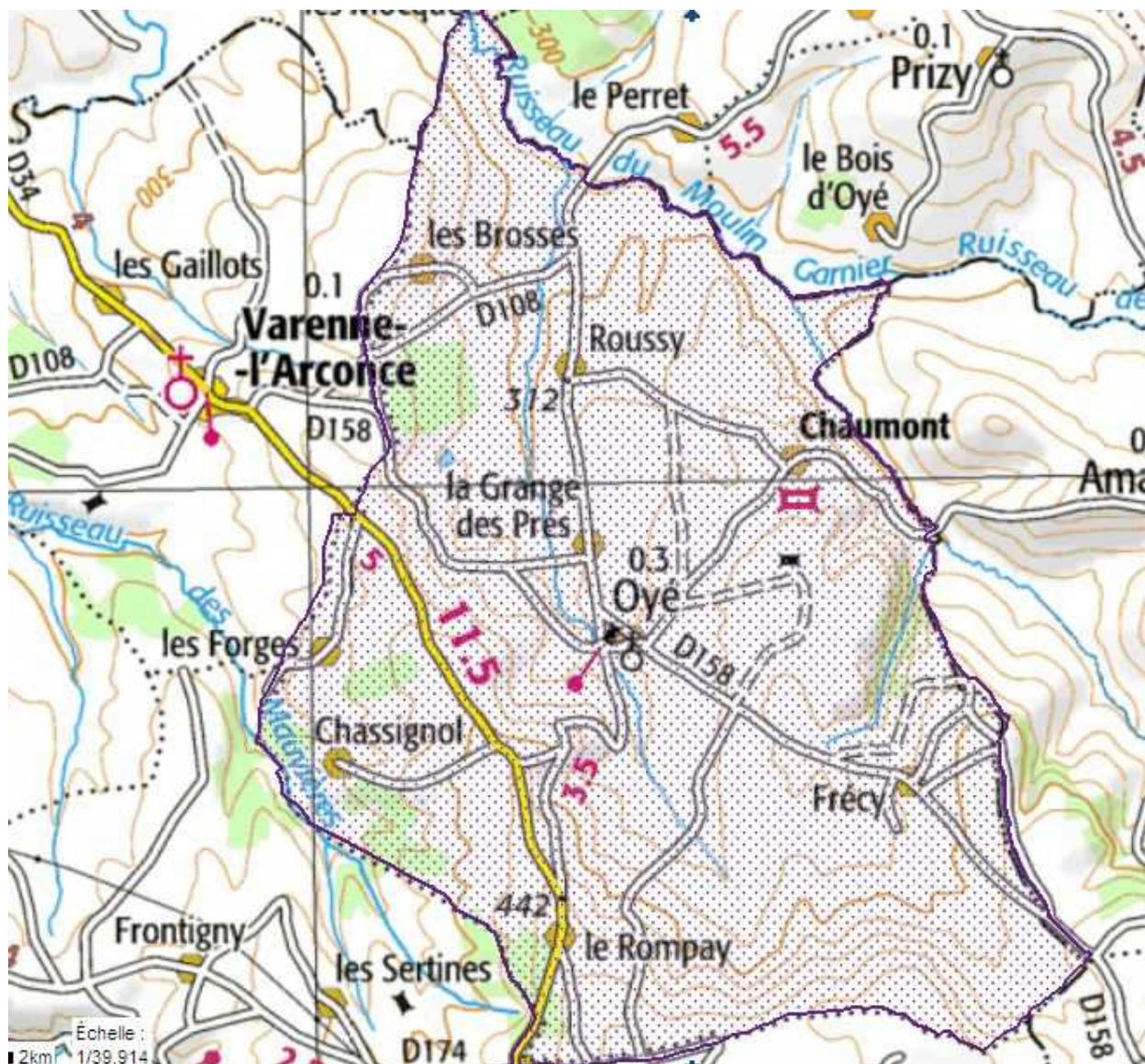


COMMUNE D'OYE

Commune : Oyé

Localisation géographique : environ 19 km au sud de Paray-le-Monial

Date de l'inscription : 8 août 1979



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

Ensemble formé sur la commune d'Oyé par la totalité du territoire de la commune.

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'Environnement et du cadre de vie, vu la délibération de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété publique et privée

Superficie :

1850 ha

Qualification du site :

Site rural et naturel

Caractéristiques intrinsèques : collines bocagères, village et écarts bâtis, châteaux

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt paysager régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

- **Ultérieure**

- Inscription au titre des monuments historiques du château de Chaumont en totalité, colombier, grille d'entrée le 25 octobre 1990

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

1 fiche (MH)

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

- **Réseau Natura 2000 :**

- Zone Natura 2000 Directive « Habitats- Faune-Flore » SIC FR2600980 « Prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de La Belaine » (3 518 ha) : petit secteur sud-ouest du site

- **Inventaire ZNIEFF**

- La totalité du site inscrit est incluse dans la Znieff de type II « Brionnais » (15 000ha)

- Znieff de type I « Vallée de la Belaine, Petite Suisse » (2 885ha) : petit secteur sud-ouest du site)

- Znieff de type I « Bois de la Chaume, la Roue, l'Argolay, les Viaires » (962 ha) : petit secteur nord-est du site

Autre

- **Pays d'Art et d'histoire Charolais-Brionnais** » (labellisé en 2007)

CARACTERISTIQUES DU SITE

Berceau de la race charolaise, la commune d'Oyé offre des paysages ouverts de collines bocagères, maillées par un réseau de murs de pierre sèche et de haies piquetées d'arbres qui soulignent également les lignes de crête.



Le bâti rural, lié à l'activité d'élevage, est dispersé. Les constructions sont à la fois simples et imposantes.



Les murs de pierre sèche encadrent les routes et accompagnent le bâti.



La commune abrite trois châteaux : « l'ancien château » situé dans le village, le château de Chaumont, protégé au titre des monuments historiques en 1990 et le château de Daron ainsi que les ruines d'un ancien château féodal situées près de la chapelle de Sancenay dont le plafond peint du 17^{ème} siècle a été classé monument historique.



SON ENVIRONNEMENT

Les paysages de la commune d'Oyé sont caractéristiques des paysages du Brionnais, façonnés par l'activité agricole et son élevage d'embouche.

SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

Site rural agricole. La commune d'Oyé a créé dans le village un musée qui comporte neuf salles d'expositions et présente notamment la reconstitution d'un intérieur brionnais au 19^{ème} ainsi que d'une salle de classe du début du 20^{ème} siècle.

Etat du site

Les paysages de la commune dans leur ensemble sont très harmonieux et préservés. Cependant, une plantation de résineux à l'extrémité sud-est du territoire de la commune a été réalisée sans autorisation dans une prairie.



EVALUATION REGLEMENTAIRE

La qualité des paysages et de l'architecture rurale du territoire de la commune d'Oyé ainsi que l'intérêt de son patrimoine monumental pourraient justifier la mise en œuvre d'une AVAP sur ce site emblématique du Brionnais.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Maintien de l'intégrité et de la qualité des paysages bocagers : interdiction des boisements sur les secteurs en prairie, protection des linéaires de haies et de murs en pierre sèches ainsi que des arbres alignés ou isolés, maintien des bandes enherbées le long des routes et des rues ainsi que des ruisseaux.
- Maintien de la qualité et de la simplicité de l'architecture rurale.